

# LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition d'Avril 2010 – N° 5

Nettoyer, fleurir et planter, tondre, baliser les sentiers seront des actions majeures au cours de l'année 2010.

Les employés municipaux ont balayé les rues pour enlever la pouzzolane mise pour la période hivernale. Des massifs de plantes persistantes, des arbres face à la salle des fêtes et en dehors du bourg ont été plantés. Le CEPA a balisé un chemin de randonnée en passant par notre Source. Pour les personnes intéressées le départ est situé place de Loche direction de la Source Desaix et un dépliant est disponible en mairie. Un grand merci à la commission environnement qui suit avec compétence l'entretien et la mise en valeur de notre commune.

JP.Muselier, Maire

## Des enfants heureux de participer aux plantations

Le 24 février cinq enfants ont pris beaucoup de plaisir à planter un parterre à l'entrée sud du chemin des vignes et 5 arbres.

Chacun d'eux a pu planter un arbre à son prénom :

- **Alice** le frêne à Blène,
- **Julia** le poirier et **Mathis** le pommier au jardin du presbytère,
- **Safir** le néflier au Ronchalon ,
- **Tom** le mûrier rue des Varennes.



Cette année la municipalité souhaite à nouveau participer au Concours Départemental du Fleurissement et du Cadre de Vie. Le 19 avril nous avons eu la visite de deux agents de l'ADDT (Agence Départementale de Développement Touristique) pour nous guider dans le fleurissement et l'embellissement de la commune. Les plantations en pleine terre réalisées par les particuliers devant leurs maisons et en accord avec la mairie ont été appréciées. **Par contre les bacs à fleurs privés mis sur la voie publique sont à proscrire.** Toutes les plantations ont été financées par le SICC (Syndicat Intercommunal des Côtes des Combrailles) et un don provenant du mariage de Sarah Ream.

## Pourquoi pas une Ecole de Musique à St Myon ?

Dans le cadre des projets de la C.C.C.C. et dans un objectif de décentralisation, depuis janvier 2010 l'aménagement d'une nouvelle école de musique est à l'étude. Celle de Combronde est trop exigüe et mal adaptée aux besoins : locaux trop petits, pas d'isolation phonique, pas d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Trois communes ont des bâtiments vacants et intéressants : - l'ancienne mairie de **Teilhède** - les locaux situés au dessus de la maison du peuple de **Combronde** - l'ancienne école de **St Myon** Pour ce faire la C.C.C.C. a lancé une étude de faisabilité (plans et chiffrage). Un comité de pilotage a été constitué.

## Personnel communal

Notre secrétaire de mairie Mme Valérie Seguin est en arrêt maladie suivi d'un congé maternité, donc absente pour une période d'au moins 9 mois ; pour assurer son remplacement nous avons recruté Mme Marie-France Lavergne.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle employée. Elle effectue le remplacement dans les mêmes conditions que Mme Seguin.

« Les Amis de Saint Myon » et « Le Comité d'Animation » ont décidé lors de leur Assemblée Générale, d'unir leurs forces. Elles ont été dissoutes et une nouvelle association a été créée : « Le Comité des fêtes de Saint Myon » présidé par Pascal GUILHOT.

Elle fera vivre le village en organisant des festivités et manifestations diverses.

La salle polyvalente ainsi que tout le matériel seront gérés par la municipalité et mis à disposition de toutes les associations du village gratuitement.

Une équipe de jeunes du village faisant partie d'une association : « Vol Quand Même » ont eu l'idée d'organiser une course de voitures à pédales, pas les 24 Heures du Mans mais les 24 Heures du Myon sur un circuit d'un 1 km dans le bourg. La seule force de propulsion ce sont les jambes. Cette compétition est prévue les **26 et 27 Juin**.

Si vous êtes intéressés avec votre équipage de **3 à 5 personnes**, contactez Fanny CHEVASSU 06 89 18 99 30.

### Dates des manifestations

**13 Mai** (Ascension): Fête de l'huile + brocante.

**6 Juin** : Rencontre amicale de tir à l'arc.

**13 Juin** : Championnats d'Auvergne de tir à l'arc.

**26 et 27 Juin** : 24 H du Myon voitures à pédales.

**14 Juillet** : Fête nationale avec repas et feu d'artifice.

### Décès

- Mr Jean-Baptiste LAURENT le 09/03/2010

- Mr Didier ESPAGNOL le 08/04/2010

### Naissance

Noham GEZZAR né le 24/01/2010

### Annonce location

Un logement social type T3, en rez de chaussée, situé au 2 Grande Rue, appartenant à la mairie, est à louer à partir du 1<sup>er</sup> juin 2010. Les tarifs: montant du loyer **328,40€**, location du garage: **31,22€**. Pour tous renseignements s'adresser à la mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi, de 14h à 17h 30.

### ERRATUM

Lors de l'édition du dernier bulletin municipal, nous avons omis de citer les entreprises suivantes : Société AMC2, Société de Production Audiovisuelle, rue des Jardins et l'entreprise artisanale de carrelage DOMES CARRELAGE, 6 bis chemin des Rediales. Toute l'équipe de rédaction les prie d'accepter ses excuses.

Précisions au niveau des travaux annoncés par la CCCC :

La rue des Rediales doit être réaménagée intégralement ; par contre au niveau de la rue de l'Egalité, ne sera effectuée que la récupération des eaux pluviales.

### Confessions d'un Gêneur

Ce matin je suis allé vider une pleine remorque de déchets dans un coin de nature discret ; « ils n'ont qu'à ouvrir la déchetterie le dimanche et puis de toute façon c'est trop loin, je n'ai pas que ça à faire ! ». Pour le reste de mes détritiques, je les laisserai négligemment dans mon champ, ils finiront bien par être emportés par le vent ; « c'est chez moi, je fais ce que je veux ».

Pour continuer le grand ménage « façon tout sous le tapis », je vais soigner cette haie en limite de propriété. « Ils font des désherbants vraiment puissants de nos jours ! De vrais lance-flammes, ça devrait occuper les écolos du village un bon moment ».

Je passe prendre mon chien pour ma tournée quotidienne ; mais où est-il ? Encore en errance. « Bah ! Ce n'est pas très grave, il n'est pas méchant surtout quand il ne croise personne et puis y'en a bien qui laissent leurs poules se balader librement, alors pourquoi pas mon chien ! ».

Une petite visite aux copains, j'en ai pour deux minutes, inutile de bien me garer, le moteur qui tourne est là pour en témoigner. « La rue est à tout le monde, alors je fais comme je veux et puis on est une demi-douzaine à faire comme ça, et personne n'osera nous dire quoi que ce soit ! ».

Cet après-midi il faut que je me débarrasse de plastiques, pneus et autres bidons pas tout à fait vides ; vu la quantité il n'y a que le feu qui en viendra à bout. « Houlà la fumée noire et l'odeur ! Il vaut mieux se placer du bon côté du vent ! Les voisins n'auront qu'à fermer leurs fenêtres ».

Le soir mes enfants m'ont demandé ce que j'avais fait de ma journée. Comme un gamin, rongé par la honte, tête baissée, je n'ai pu justifier, ni expliquer mes comportements. Comment être fier de ces actes si ce n'est avec une bonne dose d'arrogance et de mauvaise foi.

C'est à ce moment que je me suis posé la vraie question : « comment aurais-je fait si j'avais été moins bête ? »

Mais au fait, qui suis-je ? Je suis toi, je suis vous, je suis lui, je suis elle, je suis nous, je suis moi...

« S'irriter d'un reproche c'est reconnaître qu'on l'a mérité » (Tacite, Historien Romain)

Au prochain numéro des échos de Saint-Myon : Confessions d'un donneur de leçons.

Mairie de Saint-Myon – Grande Rue - 63460 Saint-Myon - ☎ 04 73 33 31 54 - ✉ [mairiestmyon@wanadoo.fr](mailto:mairiestmyon@wanadoo.fr)

Directeur de publication : J.P. Muselier – Equipe de rédaction : E. Jacquart – S.Viquesnel – F.Vogt – A. Michel – N.Dauphin – P. Michel